



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Grenoble, le 6 mars 2019

La rectrice de l'académie de Grenoble  
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les candidats à l'examen du  
BTS CONCEPTION DE PROCESSUS DE  
REALISATION DE PRODUITS

Rectorat

Division des  
Examens et Concours

Réf.: 2019/530/DEC4/LHA

Affaire suivie par :  
Leticia HERMIDA ALONSO

Téléphone :  
04 76 74 74 20

Courriel :  
Leticia.hermida-alonso  
@ac-grenoble.f

Adresse postale  
7, place Bir-Hakeim  
CS 81065  
38021 Grenoble cedex 1

**NOTE ADRESSEE  
AUX CANDIDATS INDIVIDUELS, SALARIES ET AUX CANDIDATS INSCRITS SOUS LE  
STATUT DE LA FORMATION CONTINUE**

J'ai l'honneur de vous adresser les instructions relatives à l'organisation de la session 2019 du brevet de technicien supérieur « Conception de Processus de Réalisation de Produits ».

**I – CALENDRIER DES EPREUVES – CENTRES D'EXAMENS :**

Le calendrier des épreuves écrites figure en **annexe I** de la présente note.

Vous trouverez ci-dessous les centres d'examens auxquels vous êtes rattaché(e)s pour les épreuves écrites :

CENTRES D'EXAMENS de RATTACHEMENT	CANDIDATS CONCERNES
<b><u>Epreuves écrites</u></b>	
Lycée Ferdinand Buisson 21 Bd Edgar Kofler 38506 VOIRON ☎ : 04 76 80 52 34	• 1 CANDIDAT LIBRE ISERE
Lycée Paul Emile Victor 625 avenue de Gottmadingen – BP 80116 39303 CHAMPAGNOLE cedex ☎ : 03 84 53 10 00	• 1 CANDIDAT ISOLE JURA
Lycée Camille Claudel Route de Roanne – BP56 71160 DIGOIN ☎ : 03 85 53 61 00	• 1 CANDIDAT ISOLE SAONE ET LOIRE

Vous trouverez en **annexe II** le calendrier des épreuves orales et pratiques.

## **II - LIVRETS SCOLAIRES :**

Si vous possédez un livret scolaire, vous devez le remettre au chef de centre d'examen dans lequel vous passerez les épreuves écrites.

## **III – CONVOCATIONS :**

Une convocation vous sera adressée quinze jours avant les épreuves.

Vous prendrez connaissance des dates des épreuves en **annexe I** de la présente note.

Les centres d'examens ainsi que les informations concernant l'épreuve orale d'anglais seront précisés sur les convocations.

## **IV - INSTRUCTIONS RELATIVES A CERTAINES EPREUVES – CONFORMITE DES DOSSIERS :**

### **A – Epreuve de langues vivantes étrangères - anglais :**

Les épreuves orales de langues vivantes étrangères auront lieu **les jeudi 2, vendredi 3 et lundi 6 mai 2019.**

Cette épreuve orale a pour but d'évaluer au niveau B2, scindée en 2 parties :

- **Compréhension de l'oral : 30 mn sans préparation** pour 3 écoutes espacées de 2 mn d'un document audio ou vidéo dont le candidat rendra compte en français, par écrit
- **Expression orale en continu et en interaction : 15 mn assorties d'un temps de préparation de 30 mn.**  
Cette partie d'épreuve prend appui sur 2 ou 3 documents textuels et iconographiques illustrant un thème adapté pour des sections industrielles. Le candidat enchainera par une brève présentation personnelle (1 à 2 mn) et une présentation structurée des documents (3 à 4 mn).

**A compter de la session 2018, cette épreuve prend appui sur trois documents en langue anglaise, d'une page chacun, qui illustrent le thème du stage ou de l'activité professionnelle et qui sont annexés au rapport : un document technique et deux extraits de la presse écrite ou de sites d'information scientifique ou généraliste.**

**Le premier est en lien direct avec le contenu technique ou scientifique du stage (ou de l'activité professionnelle), les deux autres fournissent une perspective complémentaire sur le sujet.**

**Il peut s'agir d'articles de vulgarisation technologique ou scientifique, de commentaires ou témoignages sur le champ d'activité, ou de tout autre texte qui induise une réflexion sur le domaine professionnel concerné, à partir d'une source ou d'un contexte anglophone.**

**Les documents iconographiques ne représentent au plus qu'un tiers de la page.**

Le candidat fera une présentation structurée des trois documents : il mettra en évidence le thème et les points de vue qu'ils illustrent, en soulignant les aspects importants et les détails pertinents du dossier (cf. descripteurs du niveau B2 du CECRL pour la production orale en continu).

## **B – Epreuves E5, E61 et E62 :**

Pour les modalités d'organisation de ces épreuves, se reporter à l'**annexe III**.

## **C – Conformité des dossiers :**

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 22 juillet 2008, la constatation de non-conformité du dossier entraîne l'attribution de la mention « Non valide » à l'épreuve correspondante. Le candidat, même présent à la date de l'épreuve, ne peut être interrogé. En conséquence, le diplôme ne peut lui être délivré.

Dans le cas où, le jour de l'interrogation, le jury a un doute sur la conformité du dossier, il interroge néanmoins le candidat. L'attribution de la note est réservée dans l'attente d'une nouvelle vérification mise en œuvre selon des modalités définies par les autorités académiques. Si, après vérification, le dossier est déclaré non-conforme, la mention « Non valide » est portée à l'épreuve.

**La non-conformité du dossier peut être prononcée dès lors qu'une des situations suivantes est constatée :**

- Absence de dépôt du dossier ;
- Dépôt du dossier au-delà de la date fixée par l'autorité organisatrice ;
- Durée de stage inférieure à celle requise par la réglementation de l'examen ;
- Documents constituant le dossier non visés ou non signés par les personnes habilitées à cet effet.

**IMPORTANT** : Les candidats ayant bénéficié d'un aménagement de formation, d'une réduction ou d'une dispense de stage devront **OBLIGATOIREMENT** fournir, au moment du dépôt de leurs dossiers, une copie du courrier de notification qui leur a été délivré.

## **V - JURY DE DÉLIBÉRATIONS - RELEVÉS DE NOTES - DIPLÔMES - CHANGEMENTS D'ADRESSE :**

Les délibérations du jury se dérouleront :

**Au Rectorat de Grenoble, en visio,  
Le vendredi 5 juillet 2019  
à 14h00 pour les deux options  
sous la présidence de Monsieur Michel Loisy  
IA-IPR de STI**

Les relevés de notes seront envoyés par mes services au domicile de chaque candidat dans les jours qui suivront les délibérations.

Les diplômes seront envoyés en recommandé par mes services au domicile de chaque candidat de l'académie de Grenoble, au mois d'octobre 2019.

**Si vous changez d'adresse, n'oubliez pas de le signaler par écrit à mes services, sous le présent timbre, en précisant quel examen vous avez subi.**

**VI - DOSSIERS-MÉMOIRE ET CERTIFICATS DE STAGE :**

Les dossiers-mémoire seront conservés par les centres d'examen jusqu'à la fin de la session suivante, c'est-à-dire jusqu'au 10 juillet 2020.

Pour la rectrice et par délégation,  
Le chef de la division des examens et concours

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'LG' or similar initials, enclosed within a large, sweeping oval stroke.

Laurence Giry

## ANNEXE I

### CALENDRIER DES EPREUVES SESSION 2019

#### BTS CONCEPTION DES PROCESSUS DE REALISATION DE PRODUITS

CALENDRIER DES EPREUVES ECRITES		
DATES	HORAIRES	ÉPREUVES
LUNDI 13 MAI 2019	14h00 – 16h00*	MATHEMATIQUES (1)
MARDI 14 MAI 2019	14H00 – 18H00*	CULTURE GENERALE ET EXPRESSION (1)
MERCREDI 15 MAI 2019	10H30 – 16H30*	CONCEPTION PRELIMINAIRE (1)

\* 2 heures de mise en loge

(1) Épreuve commune aux deux options, Production unitaire et Production sérielle

## ANNEXE II

<b>CALENDRIER DES EPREUVES ORALES ET PRATIQUES PONCTUELLES</b>			
<b>DATES</b>	<b>ÉPREUVES</b>	<b>LIEUX</b>	<b>NOMBRE DE CANDIDATS</b>
LES JEUDI 2, VENDREDI 3 ET LUNDI 6 MAI 2019	E2 – LANGUE VIVANTE ETRANGERE ANGLAIS	Le jour et l'ordre de passage seront précisés sur votre convocation.	
MERCREDI 22 MAI 2019	E32 - PHYSIQUE-CHIMIE	Lycée Algoud Laffemas VALENCE	2 en opt. B
DU LUNDI 17 AU VENDREDI 21 JUIN 2019	E5 - PROJET INDUSTRIEL DE CONCEPTION ET D'INITIALISATION DE PROCESSUS (*)	Lycée Algoud Laffemas VALENCE	1 en opt. B
MARDI 21 MAI 2019	E61 - PROJET COLLABORATIF D'OPTIMISATION D'UN PRODUIT ET D'UN PROCESSUS	Lycée Algoud Laffemas VALENCE	0 candidat
MERCREDI 22 MAI 2019	E62 - GESTION ET SUIVI DE REALISATION EN ENTREPRISE (**)	Lycée Algoud Laffemas VALENCE	2 en opt. B

(\*) **Remise des sujets** : un sujet vous sera remis le **vendredi 5 avril 2019**.  
 Vous veillerez à contacter le Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et  
 Technologiques (DDFPT) du lycée du Mont-Blanc – Passy – ([jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr](mailto:jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr)) afin qu'il vous précise les modalités pour récupérer votre sujet.

**Dépôt des dossiers** : vous devrez remettre votre dossier au plus tard le **lundi 3 juin 2019** sous forme numérique au DDFPT du lycée du Mont-Blanc - Passy – par mail à l'adresse suivante : [jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr](mailto:jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr)  
**Il vous enverra un accusé réception au plus tard le lundi 3 juin 2019.**

(\*\*) **Dépôt des dossiers** : vous devrez remettre votre dossier au plus tard le **mardi 23 avril 2019** sous forme numérique au DDFPT du lycée du Mont-Blanc – Passy – par mail à l'adresse suivante : [jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr](mailto:jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr)  
**Il vous enverra un accusé réception au plus tard le mardi 23 avril 2019.**

**ANNEXE III : MODALITES D'ORGANISATION DES EPREUVES ORALES ET PRATIQUES**

<b>Epreuves</b>	<b>Support de l'épreuve</b>	<b>Etablissements non habilités / Candidats non scolaires</b>
<b>E5 – Projet industriel de conception et d'initialisation de processus</b>	Un dossier numérique de présentation.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le <b>dossier-sujet</b> vous sera remis le <b>vendredi 5 avril 2019</b> par le DDFPT du lycée du lycée du Mont-Blanc à Passy.</li> <li>- Le dossier du candidat devra être remis au plus tard le <b>lundi 3 juin 2019</b> sous forme numérique au DDFPT du lycée du Mont-Blanc – Passy –par mail à l'adresse suivante : <a href="mailto:jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr">jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr</a>. <b>Il vous enverra un accusé de réception au plus tard le lundi 3 juin 2019.</b></li> </ul>
<b>E6-1 – Projet collaboratif d'optimisation d'un produit et d'un processus</b>	Un dossier numérique de projet collaboratif.	<p>Epreuve pratique évaluée sous forme ponctuelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au lycée Algoud Laffemas – Valence le <b>mardi 21 mai 2019.</b></li> </ul> <p>Le dossier fourni au candidat comporte des fichiers informatiques. Le candidat peut prendre connaissance du matériel informatique disponible dans l'établissement.</p>
<b>E6-2 – Gestion et suivi de réalisation en entreprise</b>	Un rapport numérique d'une trentaine de pages, en dehors des annexes, visé par l'entreprise.	Le dossier du candidat devra être remis au plus tard le <b>mardi 23 avril 2019</b> sous forme numérique au DDFPT du lycée du Mont-Blanc – Passy –par mail à l'adresse suivante : <a href="mailto:jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr">jean-maurice.perret@ac-grenoble.fr</a> . <b>Il vous enverra un accusé réception au plus tard le mardi 23 avril 2019.</b>